

Règlement

ARTICLE 1: L'Association "TERRE de PARTAGE", organise le 19 Septembre 2010 à 9 h30 une course ouverte à tous, licenciés ou non, sous l'appellation " LA COURSE DES VENDANGES".

ARTICLE 2: Parcours sur routes et chemin. Départ Place du Village et Arrivée Salle de Sport Marcel Cau à Puyricard.

ARTICLE 3: Assurances: les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de GAN Assurance Guy Sebag 3, rue Irma Moreau à Aix-en-Provence. Individuelle accidents: Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

ARTICLE 4 : Organisation : La sécurité est assurée par des signaleurs, les organisateurs, les secouristes, et un Médecin. Ravitaillement (liquide, solide) au Kilomètre 5 et à l'Arrivée. Vestiaire non gardé, sanitaire et douche à la Salle de Sport. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

ARTICLE 5 : Certificat Médical : pour participer à la course il est impératif de présenter une licence en cours de validité ou un certificat médical (ou photocopie) de **non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition** datant de moins d'un an.

ARTICLE 6 : Inscription : Par courrier avant le 17/09/2010

- TERRE DE PARTAGE 19, la Rabiote 13540 Puyricard, Tel:06 70 44 48 92 / 04 42 92 09 56

Le jour de l'épreuve : Salle de Sport M. CAU, à partir de 8 h. **Clôture des inscriptions à 9h.**

ARTICLE 7 : Retrait des dossards : Salle de Sport M. CAU, à partir de 8 h.

ARTICLE 8 : Un ravitaillement est prévu à 5km et aussi à l'arrivée. Un poste d'épongeage sera ajouté en cas de grosse chaleur.

ARTICLE 9 : Récompenses : à partir 12 h - Présence indispensable pour la remise des lots et pour le tirage au sort. Nombreux lots de valeurs. Résultats sur Internet : <http://coursedesvendanges.free.fr> <http://www.kms.fr>

Bulletin d'Inscription

Nom :	Cadre réservé à l'organisation <input type="checkbox"/> Certificat <input type="checkbox"/> Licence <input type="checkbox"/> Payé Dossard N°
Prénom :	
Sexe : <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	
Année de naissance : 19....	
Club :	
N° Licence :	
Fédération:	

Adresse:

CP : Ville :

Tel : Email:

Epreuve choisie

- Course 10km 10€ + 2 € Le jour de l'épreuve
- Marche 5€
- Rando Vélo 5€
- Course enfants Gratuit

(Joindre obligatoirement une copie de la licence en cours de validité pour le 10km)

> Non Licencié : Joindre obligatoirement un certificat médical daté de moins d'1 an (ou sa photocopie) de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. **Aucune inscription ne sera acceptée dans le cas contraire.**

> Marche : certificat médical non demandé.

Règlement par chèque à l'ordre de : TERRE de PARTAGE

Bulletin et Règlement à renvoyer avant le 17 Septembre ou s'inscrire chez :

- **KMS** sur www.kms.fr, 46 Bd de la Fédération 13004 Marseille, Tel 08 92 68 33 13
- **Terre de Partage** : 19, la Rabiote 13540 Puyricard, Tel:06 70 44 48 92
- **Foyer Rural** : Bd de Palerne 13540 Puyricard, Tel : 04 42 92 17 79
- **Athlét' Course** à Aix-en-Pce, 1, Rue Lapierre, Tel : 04 42 26 42 61
- **Endurance Shop** à La Garde, ZI Toulon Est, « le Panorama », Tel : 04 94 23 59 50
- **Le Marathonien** à Marseille, 44 Rue Jean Fiolle Tel : 04 96 10 08 10

SIGNATURE (obligatoire)

(De l'athlète ou des parents pour les mineurs)